

Document d'appui pour l'évaluation du climat scolaire de l'école

Nom

Date

Dynamique et stratégie d'équipe - pédagogie

Champs	Obstacles (facteurs de risque)	Points faibles (cocher)	Points d'appui identifiés (facteurs facilitateurs)	Points forts (cocher)	Actions envisagées
COMMUNIQUER COLLABORER	Une mauvaise ambiance entre les adultes.		Une dimension collaborative des projets (diagnostic, construction, mise en œuvre, évaluation).		
	L'absence d'échange des informations au sein de l'équipe.		Un certain niveau de clarification et de formalisation écrite du projet de l'école et de son fonctionnement.		
	Un projet d'école et des parcours de l'élève qui n'ont qu'une valeur administrative.		Des procédures de décision et de délégation explicites.		
	Un fonctionnement basé sur "le bon sens" sans être partagé par tous.		Des conseils de maîtres, des conseils de maîtres de cycle, des équipes éducatives, ...		
	Un manque de clarification et de formalisation écrite des éléments qui structurent le fonctionnement.		qui se tiennent à partir d'un ordre du jour collectivement préparé et qui font l'objet de relevés de conclusions écrits auxquels on peut postérieurement se référer.		

MUTUALISER	Une position isolée de l'enseignant (en termes d'évaluations, de progressions, de sanctions, d'outils pour les élèves ...).		Une cohésion de l'équipe pédagogique en termes d'évaluations, de progressions, de sanction, d'outils d'élèves établis lors des différentes instances (conseil des maîtres, de cycle...).		
CO-CONSTRUIRE	L'absence de suivi au sein du cycle. L'absence de liaison inter cycles.		La présence de progressions disciplinaires réfléchies et élaborées en équipe. Des outils, notamment des cahiers, conçus pour l'ensemble du cycle.		
QUESTIONNER LE STATUT DE L'ERREUR	La non prise en compte du statut particulier de l'erreur.		Une réflexion collégiale sur le statut de l'erreur lors des différentes instances (conseil de cycle...).		
EVALUER DIFFERENCIER	Une appréciation subjective ou notée ne reposant que sur l'écart à la norme attendue par l'école, sans prise en considération des progrès de l'élève.		Une évaluation positive (modalités claires, objectives et explicites) qui met l'accent sur <u>les progrès</u> réalisés par les élèves dans les apprentissages disciplinaires et méthodologiques ainsi que dans les compétences transversales.		
	Des appréciations ou des notations ne permettant pas à l'élève de savoir s'il a progressé, comment il a progressé et ne proposant pas de pistes d'évolution.		Une différenciation pédagogique anticipée en fonction des difficultés relevées. Une réflexion sur la mise en œuvre des apprentissages. Une concertation pour le traitement collectif des aides à apporter.		

ANTICIPER	Une absence de réflexion collective sur la prise en charge des élèves à besoins particuliers.		Anticipation de la gestion du parcours de chaque élève, pour : - identifier les obstacles qu'il va rencontrer - traiter les problèmes qui constituent pour lui un défi d'apprentissage trop important - penser les adaptations nécessaires		
	Des élèves en difficulté regroupés dans des classes de niveaux.		Une composition hétérogène des classes. Une fluidité du parcours scolaire.		
MODALITES DE TRAVAIL	Une pédagogie frontale et des modalités de travail ne permettant pas de développer les interactions.		Un développement de démarches de coopération entre pairs, de tutorat, d'ateliers différenciés...		
EXPLICITER	Une école peu compréhensible aux élèves des milieux sociaux et culturels qui ne sont pas d'emblée en connivence avec elle. Les familles sont éloignées de l'école.		Les objectifs, les attentes et les procédures sont explicités aux familles et aux enfants. L'accueil des familles est organisé pendant les apprentissages.		
LA PLACE DE L'ELEVE	Les élèves ne se reconnaissent pas et ne reconnaissent pas le reflet de leurs expériences dans ce qu'ils apprennent et dans les supports d'apprentissage proposés.		Des projets favorisant l'implication des élèves. Ils ont l'occasion de s'engager en tant qu'acteurs : organisation de sorties, d'évènement, d'expositions, de conseils d'élèves ; usage d'Internet ; élaboration de journaux, de vidéos, d'affiches ...		
	Des élèves qui subissent le cadre forgé par les adultes.		L'existence d'un conseil d'élèves doté d'un pouvoir de décision délégué et d'un budget pour mettre en œuvre des aménagements ou des actions.		

Agir sur la justice scolaire

Champs	Obstacles (facteurs de risque)	Points faibles (cocher)	Points d'appui identifiés (facteurs facilitateurs)	Points forts (cocher)	Actions envisagées
LE REGLEMENT	L'absence de règlement clair et/ou essentiellement composé d'une longue liste d'interdictions sans explicitation.		Un règlement intérieur élaboré à partir du règlement type départemental et conformément aux valeurs portées par le service public d'éducation. Un règlement où la vie des élèves est organisé avec leur participation.		
	Un règlement intérieur non discuté en conseil d'école.		Une présentation aux familles avec explicitation du contenu. Une prise en compte de propositions émanant des parents.		
	Des conflits entre élèves non gérés sur le fond.		Un protocole harmonisé au sein de l'équipe pour la prise en charge des conflits.		
LES SANCTIONS	Des punitions appliquées de manière arbitraire ou différente en fonction de l'adulte présent.		Une réflexion sur le choix de sanctions constructives et réparatrices qui sont communes au sein de l'équipe.		
	Le recours aux punitions collectives.		Une lisibilité et des explications données aux élèves et aux familles.		
	La banalisation des passages à l'acte et des pratiques d'évitement de la part des adultes.		Une réflexion autour de l'autorité et des responsabilité à assumer. Des comportements et des attentes homogènes.		

CO-EDUCATION	Des familles seulement contactées ou "convoquées" lors des problèmes rencontrés.		La transgression des règles et des interdits traitée par des réponses éducatives adaptées et partagées par l'équipe et les familles.		
Co-éducation					
Champs	Obstacles (facteurs de risque)	Points faibles (cocher)	Points d'appui identifiés (facteurs facilitateurs)	Points forts (cocher)	Actions envisagées
CONSIDERATION	Un regard, des discours et des jugements négatifs sur les familles.		Les familles sont considérées comme de réels partenaires de l'école en matière de co-éducation.		
COMMUNI-CATION	L'absence d'informations données aux familles sur la vie scolaire.		Le développement de liens avec les familles (existence de dispositifs favorisant la communication comme un site web d'école, un journal, un café des parents...).		
	L'exclusion de la parole des parents ou sa non prise en compte dans le cadre de la vie de l'école (au sein des réunions institutionnelles ou du projet d'école par exemple).		La participation des familles aux instances institutionnelles et à la vie de l'école en prenant en compte leur avis.		
	Des codes de communication, notamment écrite, laissés libres pour chaque enseignant.		Un communication écrite aux règles décidées collectivement (forme, fond, opportunité...)		
PROTOCOLE	Une interpellation systématique et immédiate de la famille.		une place aux parents, aux proches, à la fratrie (création d'un espace parents, existence de temps de médiation et de rencontre ..).		

Prévention des violences et du harcèlement

Champs	Obstacles (facteurs de risque)	Points faibles (cocher)	Points d'appui identifiés (facteurs facilitateurs)	Points forts (cocher)	Actions envisagées
EVALUER OBJECTIVEMENT	L'évaluation du climat scolaire s'appuie sur des ressentis ou des rumeurs et non sur des faits observables.		La mesure des phénomènes de violence s'appuie sur des éléments factuels pour définir une situation de harcèlement ou une situation de violence avérée. L'équipe a pris connaissance du protocole de prise en charge du harcèlement.		
	Une absence d'analyse et d'élaboration après les situations de crise.		Après le travail de réassurance des professionnels confrontés à une situation de violence, un travail d'analyse de ce qui s'est passé et de ce qui a provoqué l'acte est mené. Un engagement des enseignants basé sur des valeurs, des références théoriques, des positionnements professionnels est mis en oeuvre.		
LES EMOTIONS	Une non prise en compte des émotions dans les situations de crise : la situation est gérée en interne sans pour autant en mesurer la portée sur les potentielles victimes.		La prise en compte des émotions des élèves lors des passages à l'acte. Une demande de soutien ou d'intervention auprès d'autres professionnels de l'Institution est formulée.		

Pratiques partenariales

Champs	Obstacles (facteurs de risque)	Points faibles (cocher)	Points d'appui identifiés (facteurs facilitateurs)	Points forts (cocher)	Actions envisagées

COLLABORER	Une absence de travail collaboratif avec les partenaires de l'école (élus, associations, parents d'élèves ...).		Des relations avec les associations et les institutions : rôle d'accompagnement de proximité de l'encadrement social (contacts, réunions avec la collectivité, ouvertures sur les associations de quartier ...)		
COMMUNIQUER	Une communication délétère entre l'école et les différents partenaires.		La construction et le respect de règles de communication orale et écrite.		
MUTUALISER	Une absence d'implication des parents et des autres acteurs dans la rédaction du projet d'école.		L'implication des parents et des autres acteurs concernés dans l'élaboration du projet éducatif : réunions, définition des objectifs communs, régulation, évaluation...		

Qualité de vie à l'école

Champs	Obstacles (facteurs de risque)	Points faibles (cocher)	Points d'appui identifiés (facteurs facilitateurs)	Points forts (cocher)	Actions envisagées
	Une configuration de l'école ne permettant pas une vigilance efficace quant à la sécurité ou à l'intimité des élèves .		Une élaboration collective des mesures de surveillance des lieux de vie de l'école. Un aménagement des temps de récréation.		
			Les locaux offrent des possibilités de lieux d'apaisement, de rassemblement, d'espaces intimes, de lieux pour recevoir (alliant confort et décoration). Il existe une signalétique.		

AMENAGER			La cour est aménagée (espaces pour les jeux en petits groupes, en grands groupes ...). Il existe des zones de tranquillité, des espaces jeux calmes ou collaboratifs.		
	Les aménagements sont source de non respect des affaires personnelles des élèves.		Les aménagements et les organisations en place assurent respect et sécurité des affaires personnelles des élèves.		
	Les locaux sont dégradés et sales et, ou, ne sont pas respectés.		Les locaux sont propres et de qualité (sanitaires y compris). Les dégradations sont réparées rapidement.		
	Les locaux sont inadaptés à l'âge ou au handicap des élèves.		Les locaux sont accessibles à tous.		
INTIMITE	L'intimité de l'élève, en particulier au niveau des toilettes, n'est pas totalement respectée.		Il existe un équilibre entre le respect de l'intimité et la surveillance/sécurité des élèves.		
COLLABORER	La pause méridienne et les temps périscolaire ne sont pas conçus comme un temps éducatif.		Les temps péri-éducatifs et scolaires sont pensés dans la continuité. Les élèves ont des repères stables et explicités par les acteurs de la vie scolaire. Une réflexion est engagée par l'ensemble des partenaires (enseignants, parents, élus) afin d'optimiser les conditions d'accueil des élèves (contenu et qualité des services périscolaires) en respectant le rythme et les besoins de l'enfant.		